

Gratuité Bordeaux. P. Zarka

Une grande portée du sujet que vous avez choisi réside dans le fait qu'il nous pousse à nous dégager d'évidences trop rapidement acquises alors qu'en conscience nos représentations sont enfermées dans des logiques marchandes. Par exemple, on nous assène le déficit de la Sécu. On peut dire beaucoup de choses sur les origines de ce déficit mais surtout, déficit et alors ? Dans ses premières années, la Sécu était inévitablement en déficit, peu de cotisations étaient encore rentrées. Et parle-t-on du déficit de l'Ecole publique ?

A mes yeux, il serait court de limiter la portée de la gratuité d'accès au non-paiement. Elle renvoie à une logique qui dépasse de loin le bénéfice économique que des usagers peuvent en tirer même si cet aspect est à mes yeux loin d'être négligeable. Je n'aborderais donc pas l'enjeu de la gratuité à partir du verbe avoir qui résume les individus à des consommateurs mais sous l'angle des rapports sociaux et de la prise de conscience pour chacun de son propre rôle social. Je vais tenter de dire que ce concept est comme ces bouts de laine qui dépassent d'un pull : si on le tire c'est tout le pull-over qui peut finir par y passer.

Nous avions, il y a de cela quelques années, avec Paul, Ariès avec Jean-Louis Sagot-Duvouroux et l'ancienne municipalité de gauche d'Aubagne, tiré de leur expérience de gratuité de l'accès aux bus que c'était les rapports aux déplacements, donc à la ville et la notion de collectivité qui s'en trouvaient transformés.

Pour moi, la grande portée de cette idée de gratuité est qu'elle nous tourne vers « la valeur d'usage » et nous dégage des valeurs marchandes et de la rentabilité financière qui l'accompagne. C'est la fonction même des activités professionnelles et sociales qui est posée dans d'autres termes. Ou si l'on préfère, leur finalité. Si je prends l'exemple d'un conducteur de bus, son activité se limite-t-elle à transporter des usagers ou consiste-t-elle à favoriser de la socialité ? Des fabricants de téléphone : construisent-ils des objets ou de la mise en relation ? Même s'ils ne se connaissent pas le chauffeur de bus, le producteur de téléphone, l'enseignant, des ouvriers qui prennent le bus ne cessent de se rendre mutuellement la vie possible. On ne vend plus sa force de travail, on l'échange avec celle des autres. Débarrassés des échanges marchands, nous ne produisons plus des objets et des services mais en produisant des objets et des services, nous produisons de la société.

Ainsi, le concept de gratuité, si on n'en reste pas à des mesures exceptionnelles mais si on veut l'étendre et le systématiser, si on en fait un vecteur de mutualisation d'activités, ce concept implique de mettre en cause l'accaparement des fruits du travail et les fondements du système capitalistes. Il acquiert ainsi une dimension révolutionnaire en mettant en cause les fondements verticaux actuels de la société.

Je m'explique : en changeant ainsi de sens, le travail nourrit alors le vrai contrat social. Il n'est plus passé entre soi et une autorité nous surplombant et médiatisant les rapports sociaux mais il est passé entre soi-même et les autres soi- mêmes. Il devient horizontal- j'aurai l'occasion d'y revenir. Débarrassé de ses aspects marchands, l'échange de services entre soi et la société, change la

place des individus dans cette société : ils en deviennent co-responsables. Est-ce un hasard si les transports gratuits ou ceux où il n'y a guère de contrôles ne sont ni tagués ni détériorés ? Ils deviennent un bien commun et les usagers ne sont plus de simples clients. En changeant de sens, le travail change la place sociale du travailleur mais aussi de l'usager : l'un et l'autre ne sont plus assujettis à la rentabilité financière mais participent pleinement à produire de la société- société qui ne vit que par des échanges réciproques de services mutuellement rendus aux et aux autres.

Je continue à tirer mon fil. Ce qui est vrai pour les activités professionnelles l'est pour presque toutes les pratiques sociales mises à part les crimes et l'exploitation. Cela débouche sur une distinction entre apport social et emploi. Des enseignants qui s'occupe d'enfants en bas âge, c'est reconnu - même si c'est mal reconnu- comme une pratique sociale qui mérite rémunération. Mais des grands parents ou des parents qui s'occupent des mêmes, ce ne serait pas une action sociale mais seulement domestique ? C'est en cela que le mot emploi est idéologique. Non seulement il est réducteur mais il porte-sans l'annoncer- la soumission des rapports d'exploitation : là où il y a emploi, il y a des employeurs et...des employés. Essayez de faire le même exercice verbal avec le mot travail.

Dans la mesure où il faut bien que quel qu'un assure la dépense- et c'est en cela que ce n'est pas gratuit- on trouve derrière l'absence de paiement à l'accès une logique qui est celle de la mutualisation des moyens. Elle rappelle étrangement une définition que Marx fait du communisme : « De chacun selon ses capacités à chacun selon ses besoins ». C'est déjà ou si l'on préfère encore le

cas avec la Sécurité Sociale, avec l'Ecole ou l'éclairage public. Les gens qui n'ont plus d'enfant en âge d'aller à l'Ecole ne demandent pas pour cela que l'on déduise les frais de scolarité de leurs impôts.

Si nous nous en tenons au caractère social du travail, c'est-à-dire à la coopération entre pans entiers de la société, à la mutualisation des efforts et des intelligences pour vivre en société, les revenus ne sont plus fonction de l'échange avec le temps passé dans l'entreprise mais la couverture de l'ensemble des pratiques sociales. La richesse n'est pas la valeur monétaire mais ce qui fait avancer la société et nous revenons à la valeur d'usage. Le dépassement du salariat est donc à l'ordre du jour.

Parler de la dimension sociale du travail ne se réduit pas à la somme des travaux individuels mais inclue le fait que toutes les pratiques sociales se cristallisent dans le moment qu'on a l'habitude d'appeler « travail ». Si on le reconnaît, je veux dire si on reconnaît le « hors travail » pour ce qu'il est, , le salaire dépasse l'espace recouvert par le temps passé dans l'entreprise. Il recouvre le temps passé à vivre dans la société. Temps contribuant à la production ou à la reproduction de société. C'est d'ailleurs déjà le cas avec les congés maternité, les congés payés qui se limitent rarement à du simple repos, ou encore les heures syndicales payées. De même les retraites ne sont pas du salaire différé, argent que l'on met de côté et qui ne sert que plus tard lorsque l'on s'arrête de travailler mais financent d'autres pratiques sociales considérées à tort, uniquement comme domestiques. Les cotisations versées servent tout de suite à d'autres qu'à soi-même. C'est de la mutualisation de cotisations qui change la nature que l'on peut attribuer à la rémunération.

Je parlais d'un pull qui se détricote en tirant un bout. Je reviens sur l'horizontalité des rapports sociaux et du « contrat social » induits. Comment ne pas tirer de ce principe comme conséquence qu'il ne peut y avoir d'horizontalité des rapports liés au rôle social tout en demeurant dans le cadre d'une verticalité des rapports de pouvoirs ? Comment concevoir qu'avoir conscience de jouer un tel rôle ne s'accompagne pas de l'envie de maîtriser toutes les conditions de ses pratiques ? Même les usagers, dans la mesure où ils prennent conscience que c'est l'échange de pratique qui leur donne droit à la gratuité comment resteraient-ils dans un rapport marchand de clients passifs ? Poursuivons : et si cette maîtrise de ses pratiques dans toutes leurs diversités devient la norme de la société comment s'imaginer qu'elle s'arrête à la porte des pouvoirs institutionnels ?

Voilà pour la portée révolutionnaire de la gratuité.

Qu'est-ce qui doit devenir gratuit ? C'est de manière démocratique que le choix doit se faire. Ce qui ressort des services publics à usage collectif est fortement interrogé. Il y a des exemples de cantines scolaires gratuites, de transports en commun, les livres scolaires... Mais à mon sens il ne suffit pas de les multiplier. Pour l'instant, les caractères trop épars et marginaux des exemples existants empêchent de penser et de faire cohérence. C'est ce qui explique que des municipalités de droite l'appliquent ponctuellement. Ce caractère ponctuel renvoyant à l'idée de « faire du social ». Alors que si on s'engage sur cette voie, on ne sait jusqu'où elle nous mènera. Ce que l'on peut dire est qu'elle bouleverserait notre apport à la consommation. Dans la mesure où cela suppose que l'impôt devienne mutualisation des moyens, cela suppose

confrontation démocratique pour choisir et certainement réticence à tout gâchis et abus.

Permettez-moi d'insister sur ce point : il existe une manière de ne pas attendre « le Grand Soir » de la Révolution qui peut être récupérée. Comme toutes les aspirations, tant qu'elles ne sont pas appuyées sur des fondements clairs et pouvant être appréhendé dans leur sens et partagés ces aspirations représentent un carrefour qui peut déboucher sur deux réalités diamétralement opposées. Tant que la gratuité reste dans l'ordre de la bonne aubaine, comme toutes les idées émancipatrices, elle peut être récupérée par un système capitaliste dont l'extraordinaire plasticité en efface la nature. Dans certains cas, la gratuité des cantines scolaires est présentée comme une aide et non comme un échange de pratiques. Et nous sommes dans le registre de la bonne aubaine. La distribution gratuite de pain par l'Empire romain n'a jamais fait de cette institution une démocratie. Cela peut même tourner des novations en matière de pratiques alternatives en leur contraire. Ainsi par exemple, cette idée formidable du co-voiturage ; elle a pour base à la fois le refus des gâchis et une solidarité de fait au quotidien. Elle est devenue aussi le ferment de l'ubérisation. J'évoquais les principes fondateurs de la Sécurité Sociale : « de chacun selon ses moyens à chacun selon ses besoins », De ne pas avoir mis ce principe en avant, nous avons avec la Sécurité Sociale des rapports analogues à ceux que l'on a avec n'importe quelle administration ou caisse, ette absence fait perdre au phénomène sa portée révolutionnaire et il ne nous reste que le « combien ça coûte », ce qui fait sa vulnérabilité d'aujourd'hui.

A la différence de la prose de Monsieur Jourdain, on ne fait pas la révolution sans le savoir. Et cela pose en symétrie la même question aux forces politiques : apprendre à dégager l'essence de ce qui découle de modes et comportements émergeants dans la société.

Comprendons-nous bien, il ne s'agit pas de tiédir l'adhésion au principe de gratuité, bien au contraire, il s'agit d'en revendiquer toutes les implications. C'est pourquoi je commençais mon propos par ne pas se situer dans l'avoir (je parle du verbe) mais dans le cadre des rapports sociaux que cela implique. La gratuité peut ainsi devenir un levier de prise de conscience qui commence à modifier la culture politique ambiante. Mais, il y a un « mais » : cela suppose que les acteurs de la gratuité et ce que l'on peut encore un peu appeler les « bénéficiaires » s'approprient la cohérence de ce principe. C'est ce qui en fait sa portée révolutionnaire.